
LE CADRE THÉORIQUE D'UN MÉMOIRE DE RECHERCHE

Le cadre théorique = Partie théorique = Revue de la littérature = État de l'art.

Le cadre théorique est la base sur laquelle toute recherche est construite. Il s'agit du squelette théorique de la recherche sur un sujet.

Il amène une **justification scientifique** à vos recherches : il démontre que celles-ci ne « sortent pas de nulle part » et qu'au contraire, elles possèdent de solides fondations scientifiques.

Après avoir établi la problématique et la (ou les) question(s) de recherche, il est important de faire une lecture diagonale des **références académiques** en lien avec votre problématique, et ce, afin de :

1/ **Citer** les théories et idées préexistantes pertinentes dans le cadre théorique.

2/ **a-** Identifier les notions/ concepts clés de la problématique.

b- Définir les concepts clés en se basant sur la littérature académique existante.

Dans votre cadre **théorique**, utilisez des **sources scientifiques à caractère académique** : il s'agit de sources de 1er ordre qui ont un niveau de crédibilité maximum, et ce, pour valoriser votre travail ex : revue scientifique, groupements scientifiques, article de recherche, article scientifique, ouvrages reconnus et surtout récents.

Dans votre partie **empirique**, utilisez des bases de données reconnues universellement, et ce, pour que votre méthodologie soit appliquée de manière fiable. Il s'agit de sources empiriques ex : Les enquêtes, les entretiens, les expérimentations...

La citation :

La citation consiste à rapporter exactement mot pour mot le passage de l'ouvrage d'un auteur. L'objectif d'une citation est d'éviter de diluer ou de reformuler une idée originale, et d'éviter le plagiat. Cela consiste à :

- Identifier entre guillemets l'extrait cité.
- Citer la source de référence c'est-à-dire le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s), le titre de l'ouvrage, édition, collection, éditeur, lieu de publication, année, pagination en note de bas de page.
- S'en tenir à une courte citation, ne comportant qu'un maximum de 3 lignes de textes.
- S'il s'agit d'une citation longue, comportant un maximum de 10 lignes, le texte de citation longue sera présenté en retrait du texte et à intervalle simple.

La paraphrase :

Vous avez été fort intéressé par les thèses que propose un auteur pour expliquer un phénomène. Vous avez pris de nombreuses notes. Vous rédigez dans votre langage un paragraphe qui résume ses thèses, vous avez paraphrasé le texte de cet auteur. C'est tout à fait légitime, dans la mesure où vous indiquez votre source en note.

En revanche, si vous recopiez des phrases entières de de cet auteur, sans utiliser des guillemets ni le citer en note, vous avez commis un plagiat. Dans ce cas, la source doit toujours être mentionnée comme suit : le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) le titre de l'ouvrage, édition, collection, éditeur, lieu de publication, année, pagination.